



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la commune d'Esbly se réunira à la mairie, **salle du Conseil municipal**, en séance publique, le **MARDI 17 FEVRIER 2026** à **19 H 30**.

-oOo-

ORDRE DU JOUR

✓ Désignation du Secrétaire de séance
(article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales - CGCT)

-oOo-

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

✓ Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 09 décembre 2025

II - FINANCES LOCALES

1. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026 : présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et débat

III – ENFANCE – JEUNESSE - ÉDUCATION

2. Prise en charge des frais de scolarité pour l'accueil d'un enfant Esblygeois en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) à Bailly-Romainvilliers

IV – VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTION

3. Attribution d'une subvention ponctuelle pour l'association « Esbly Joie » au titre de l'année 2026

V - URBANISME

4. Acquisition amiable de parcelles cadastrées section E numéros 86 et 87 et section F numéros 563, 700 et 765, situées chemin du Tournant de Condé, chemin des Andins et impasse du Moulin

VI – RESSOURCES HUMAINES

5. Tableau modificatif des emplois et des effectifs de la commune au 1er mars 2026 : création de postes
6. Approbation de la convention annuelle relative aux missions de la médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de Seine et Mame au 1er janvier 2026
7. Instauration de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)

VII – INTERCOMMUNALITÉ

8. Approbation d'une convention d'occupation temporaire (COT) du domaine public immobilier pour l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et autorisation donnée au Maire de la signer

VIII - DÉCISIONS DU MAIRE

9. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

IX – QUESTIONS DIVERSES

Fait à Esbly, le 09 février 2026

-oOo-



Le Maire,

Ghislain DELVAUX.